https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/arrete-du-14-mars-2020-portant-diverses-mesures-relatives-a-la-lutte-contre-la-propagation-du-virus-covid-19/
Arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19
14/03/2020
Cet arrêté détaille les mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19, elles concernent :
- les mesures générales de prévention (chapitre préliminaire) ;
- les établissements recevant du public (chapitre 1) ;
- les rassemblements, réunions, activités et navires transportant des voyageurs (chapitre 2) ;
- les établissements d'accueil des enfants et les établissements d'enseignement scolaire et supérieur (chapitre 3) ;
- les pharmacies d'officine (chapitre 4).
Il est précisé en annexe les établissements qui peuvent toutefois continuer à recevoir du public.